



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 44915

Texte de la question

M. Philippe Vuilque souhaite attirer à nouveau l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale. En décembre 2003, les associations Médecins du monde et Médecins sans frontières lançaient un appel conjoint, signé par près de 12 000 personnes et 160 associations, dont le SAMU social de Paris et le COMEDE, pour alerter le Gouvernement sur les risques induits par la réforme de l'AME. En supprimant l'accès immédiat à l'AME et en prévoyant la fin de la gratuité des soins, cette réforme met en danger la santé de 150 000 personnes parmi les plus fragiles d'entre nous, sans compter les risques induits pour la santé publique. Un premier bilan de cette réforme laisse apparaître que les craintes se révèlent fondées. Les équipes sanitaires des différents centres d'accès aux soins rapportent quotidiennement les effets pervers du nouveau système : refus de soins, traitements interrompus, interventions retardées, etc. Il lui demande donc de tirer les conclusions de l'échec de cette réforme et de renoncer au durcissement des conditions d'accès à l'AME afin que soit garanti à tout individu le droit à la santé.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44915

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2004, page 5985